



# Comité de Direction

## Procès-verbal

<b>Réunion du</b>	<b>Mardi 19 Septembre 2023</b>
<b>A :</b>	<b>18 heures</b>
<b>Présidence</b>	M. Marc TOUCHET
<b>Présents</b>	MM. Patrick BARON, Jacques BREJAUD, François BOUQUET, Didier GATEFIN, Joël LEBLANC, Yann LE STRAT, Jacques LHUILIER, Jean Pierre MASSON
<b>Assistent</b>	M. Matthieu GUILLAIN (CTD DAP) M. Aniss ZOUALA (CTD PPF) M. Faouzi JAWADI (Président de la Commission des Arbitres)
<b>Excusés</b>	Mmes Vanessa ROGER, Clémentine CHARRAUD, Sophie CARTERON MM. Valentin RIBOTON, François BELIN, Patrick CHAMPAGNAT M. Lucas BAUDON (Conseiller Technique Départemental en Arbitrage)

\*\*\*\*

Constatant que les règles statutaires et notamment le quorum étaient respectées, le Président, Monsieur Marc TOUCHET, ouvre la séance à 18 heures en remerciant les membres de leur présence.

### Adoption des procès-verbaux

- ✓ Comité de Direction du 28/06/2023, publié le 06/07/2023 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 05/07/2023 publié le 06/07/2023 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 18/08/2023 publié le 28/08/2023 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 06/09/2023 publié le 08/09/2023 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 08/09/2023 publié le 08/09/2023 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité

### Civilité

Carnet noir :

Apprenant le décès de :

- Monsieur Bernard Fraiscinet, ancien Président de l'USF Valençay,
- Monsieur Baptiste Bouneau, Joueur à l'AAE Nohant Vic

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances aux familles.

Carte de remerciements de la famille DUREAU.



Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 (**annexe 2**)

Équilibré à 432 907,12 € il est validé par le Comité de Direction et sera soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2023.

## **I – Communications du Président**

### **1- Partenariat**

Le Président invite messieurs Cosson et Durand a présenté leur organisme de formation EC Consulting.

EC Consulting est un organisme de formation basé à Loches, conventionné par l'AFDAS. Leur mission est de former, de conseiller et d'accompagner les dirigeants d'associations sportives.

Les modules sont dispensés soit en distanciels (adaptés aux temps libre des bénévoles) soit en présentiels dans les locaux des clubs.

Ces formations ne sont pas en concurrence avec le PFFD.

Le Président intervient et donne les points positifs de ce prestataire

- Proximité des clubs
- Accompagnement personnalisé.

Suite à ces échanges, le Comité de Direction valide l'intervention de Monsieur COSSON à l'Assemblée Générale pour présenter son organisme.

### **2- Retour sur le Comité de Direction de Ligue du 12 septembre 2023**

Les deux représentants de l'Indre étaient absents et excusés.

Evocation du dossier arbitre Jules PICAUD (représentant US Montgivray) : ce jeune arbitre a été réintégré dans le corps arbitral. Le Président tient à remercier le Comité de Direction de Ligue.

### **3- Retour sur l'intégration de la Départemental 5 à la Départemental 4**

Suite à la réunion des clubs de Départemental 5 du 6 septembre dernier, l'articulation proposée de ce niveau ne pouvant pas convenir aux équipes engagées, le bureau du 8 septembre a validé l'intégration de ces équipes en Départemental 4.

Après différents échanges sur ce sujet, le tableau des montées et descentes tel que validé par le bureau du 8 septembre, est entériné par le Comité de Direction.

Concernant les obligations du statut de l'arbitrage, les obligations définies par l'article 41 des Règlements Généraux ne s'appliquent qu'aux équipes engagées en Départemental 1. Les Ligues ou à défaut les districts décident de fixer les obligations pour les autres niveaux et autres pratiques.

Il est ainsi nécessaire de proposer un règlement qui sera soumis au vote des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale.

Après différents échanges, le Président comprend des clubs dont l'équipe première évolue en Départemental 4 qui ne souhaitent pas avoir d'obligation d'arbitre dans cette division mais précise qu'il est impératif de conserver les arbitres sur notre territoire en argumentant sur le tableau récapitulatif ci-dessous :

Catégorie	Besoin/catégorie	Nbre de match / week-end	Nombre d'arbitres / journée / catégorie
R1 Féminine	2 arbitres	1 match	<b>2 arbitres</b>
R2 Féminine	3 arbitres	3 matchs	<b>9 arbitres</b>
Régional 2	1 arbitre	2 matchs	<b>2 arbitres</b>
Régional 3	2 arbitres	3 matchs	<b>6 arbitres</b>
Départemental 1	3 arbitres	6 matchs	<b>18 arbitres</b>
Départemental 2	1 arbitre	12 matchs	<b>12 arbitres</b>
Départemental 3	1 arbitre	30 matchs	<b>30 arbitres</b>
Départemental 4	1 arbitre	24 matchs	<b>24 arbitres</b>
U18	1 arbitre	4 matchs	<b>4 arbitres</b>
U17	1 arbitre	6 matchs	<b>6 arbitres</b>
U15	1 arbitre	13 matchs	<b>13 arbitres</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 arbitres</b>	<b>107 matchs</b>	<b>128 arbitres /journée</b>

Pour information, l'effectif arbitre au 30/06/2019 sur notre district était de 127, au 30 /06/2023 96 et au 05/09/2023 80 (5 dossiers sont en cours de validation et 9 candidats passeront l'examen fin septembre), soit un potentiel de 94 officiels sans compter les indisponibilités (médicales, professionnelles, personnelles) alors qu'il faut 128 arbitres pour couvrir les rencontres chaque week-end.

Le Secrétaire Général précise que seuls 5 clubs ont été intégré en Départemental 4 avec leur équipe première et propose une dérogation d'un an pour ces clubs vis-à-vis des obligations du Statut de l'arbitrage.

Le Comité de Direction valide et propose que le règlement suivant soit ajouté au Règlements des Championnats du District de l'Indre de Football

Complément du Règlement du Statut de l'arbitrage Section 1 Obligations du club - article 41 – Nombre d'arbitre :

- **Les clubs ayant acquis sportivement par leur classement à l'issue de la saison 2022/2023 le droit de monter de Départemental 5 en Départemental 4 sont soumis à l'obligation d'arbitre.**
- **Les clubs intégrés en Départemental 4 à l'issue de la saison 2022/2023 du fait de la disparition de la Départemental 5 sont dispensés de l'obligation d'arbitre pour la saison 2023/2024 exclusivement.**
- **D1 : 2 arbitres dont 1 majeur**
- **D2 – D3 – D4 : 1 arbitre**

Ce dossier sera soumis au vote de l'Assemblée Générale le 7 octobre

#### **4- Préparation Assemblée Générale du samedi 7 octobre à Ardentes**

- Pointage clubs : 8 h 00 – 8 h 45
- Début de l'Assemblée : 8 h 45
- Sur proposition du Président, le Comité de Direction valide l'ordre du jour (**annexe 3**)
- Pointage : 6 personnes  
François BOUQUET – Joël LELBANC – Didier GATEFIN – Clémentine CHARRAUD – Valentin RIBOTON – Jean François DABIN.

#### **5- Activité des commissions**

- Candidatures à la Commission de Féminisation : Marjorie DAMOURETTE (FC Bas Berry) et Juliette MASCLE (EC Sassierges St Germain). Après lecture de leur lettre de candidature, le Comité de Direction valide ces deux nouveaux membres à la Commission Départementale de Féminisation.
- Demande de la Commission des Arbitres : souhaite doter les arbitres d'un maillot d'échauffement (50% du coût à la charge de l'arbitre – 50% à la charge du District). Participation d'un partenaire à hauteur de 400 € pour cette action.  
Le Président précise que cette opération s'inscrit dans la fidélisation des arbitres.  
Le Comité de Direction émet un avis favorable et charge le trésorier de valider le devis.

#### **6- Mission de service civique**

Monsieur Clément Chavenaud effectuera une mission de service civique du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 mai 2024 au District. Il accompagnera l'équipe technique dans leur mission.

Le Comité de direction lui souhaite la bienvenue, il sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 7 octobre avec une communication sur le site internet du District.

#### **7- Classe Foot de Déols**

Il existe pour cette saison un problème d'organisation, avec une grande difficulté pour encadrer toutes les séances. La Berrichonne Cx n'est plus en mesure de missionner des éducateurs alors que 75 % de l'effectif sont joueurs à la Berrichonne de Châteauroux.

Pour cette saison, le District a en charge toutes les séances d'entraînement, cette situation n'est pas pérenne dans le temps.

Il est nécessaire que des clubs supports s'investissent sur cette section, et mettent à disposition des éducateurs. A défaut les recrutements des jeunes seront limités.

Aniss ZOUALA (Conseiller Technique PPF) précise qu'il faut éviter de réduire le nombre d'élèves afin de conserver le niveau général des jeunes qui deviendront adultes et renforceront l'effectif de nos clubs ; il faut privilégier un entraînement en moins.

#### **8- Courriers**

- FFF : courrier de Philippe DIALLOT précisant le principe de neutralité de l'organisation des compétitions et manifestations de Football organisées sur le territoire de la FFF. Un protocole de vérification de l'article 1 des statuts de la FFF a été mis en place, à charge des arbitres de l'appliquer.
- Mairie de Déols : pose 1<sup>ère</sup> pierre des travaux au stade Jean Bizet le 6 Décembre 2023 à 14 h 30.
- Arthur COURTOIS : Demande stage 3<sup>ème</sup> du 11 au 15 décembre 2023. Accordé

## 1- Vie des clubs

### Déclaration d'ententes :

Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction valide les ententes suivantes :

Cat.	Nom entente	Clubs Ententes	Validé par
<b>Seniors masculins</b>			
<b>D3</b>	<b>E. P. AMBRAULT / SASSIERGES</b>	P. Ambrault + Sassierges St G	Bureau 18/08/2023
	<b>E. SCO / EGUZON</b>	ES St Plantaire Cuzion Orsennes + CS Eguzon	Bureau 18/08/2023
<b>D4</b>	<b>E. ARDENTES 3 / JEU</b>	AS Ardentes + AS Jeu les Bois	Bureau 18/08/2023
	<b>E. ST GENOU / PALLUAU</b>	CA St Genou + JS Palluau	Bureau 18/08/2023
	<b>E. PONT C. / ASCP ST MARCEL 2</b>	E Pont Chrétien + ASCO St Marcel	Bureau 18/08/2023
	<b>E. EGUZON / SCO</b>	CS Eguzon + ES Saint Plantaire Cuzion Orsennes	Bureau 18/08/2023
	<b>E. FC2S / NOHANT VIC</b>	FC2S + AAE Nohant Vic	Bureau 18/08/2023
	<b>E. MONTCHEVRIER - USA</b>	O. Montchevrier + US Aigurande	Bureau 18/08/2023
	<b>E. MOSNAY/BVN</b>	EC Mosnay + BVN	Bureau 05/09/2023
	<b>E. SASSIERGES ST G. - P. AMBRAULT</b>	EC Sassierges St G. + P. Ambrault	Bureau 18/08/2023
	<b>Loisirs</b>	<b>E. SASSIERGES ST G. - P. AMBRAULT</b>	EC Sassierges St G. + P. Ambrault
<b>E. BERRY SUD</b>		US La Chatre + FC Bas Berry	<b>CD du 19/09/2023</b>
<b>Jeunes</b>			
<b>U18</b>			
	<b>E. FC2MT / USYP / CHAR 21</b>	FC2MT + Yzeures Preuilley + Charnizay St Flovier	Bureau 18/08/2023
	<b>E. USAP / ASSGT 1</b>	USAP + AS ST Gaultier Tenay	Bureau 18/08/2023
	<b>E. USAP / ASSGT 58 (2)</b>	USAP + AS ST Gaultier Tenay	Bureau 18/08/2023
	<b>E. BERRY SUD 21</b>	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 05/09/2023
<b>U17</b>			
	<b>E. USAP / ASSGT 1</b>	USAP + AS ST Gaultier Tenay	Bureau 18/08/2023
	<b>E. MONTGIVRAY / ARDENTES 1</b>	<b>US Montgivray + AS Ardentes</b>	Bureau 18/08/2023
	<b>E. MONTGIVRAY / ARDENTES 2</b>	<b>US Montgivray + AS Ardentes</b>	Bureau 18/08/2023
	<b>E. FC2MT / USYP / CHAR</b>	FC2MT + Yzeures Preuilley + Charnizay St Flovier	Bureau 05/09/2023
	<b>E. ASMOVA / CSE</b>	CS Eguzon + ASMO	<b>CD du 19/09/2023</b>
<b>U15</b>			
	<b>E. BERRY SUD 1</b>	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
	<b>E. BERRY SUD 2</b>	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
	<b>E. MONTGI / ARD / VALP 1</b>	US Montgivray + AS Ardentes + VALP 36	Bureau 18/08/2023
	<b>E. MONTGI / ARD / VALP 2</b>	US Montgivray + AS Ardentes + VALP 36	Bureau 18/08/2023
	<b>E. CHABRIS / POULAINES</b>	AS Chabris + ES Poulaines	Bureau 18/08/2023
	<b>E. REUILLY/MASSAY</b>	US REUILLY + SPC MASSAY	Bureau du 05/09/2023
	<b>E, VENCŒUVRES/ ARPH</b>	USB Vendoeuvres + AS Arpheuilles	Bureau 18/08/2023
	<b>E. ASSGT / USAP / EPCC</b>	AS St Gaultier + USAP + ES Pont Chretien	Bureau 18/08/2023
	<b>E. GATINES / VICQ 1</b>	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
	<b>E. EGUZON /ASMO/SCO</b>	CS Eguzon + ASMO + ES SCO	<b>CD du 19/09/2023</b>
<b>U13</b>			
	<b>E. FC2MT / USYP / CHAR 1</b>	FC2MT + US Yzeures Preuilley + AS Charnizay St Flovier	Bureau 05/09/2023
	<b>E. FC2MT / USYP / CHAR 2</b>	FC2MT + US Yzeures Preuilley + AS Charnizay St Flovier	Bureau 18/08/2023
	<b>E. BERRY SUD 1</b>	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
	<b>E. BERRY SUD 2</b>	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
	<b>E. POULAINES / CHABRIS 1</b>	ES Poulaines + AS Chabris	Bureau 18/08/2023

E. POULAINES / CHABRIS 2	ES Poulaines + AS Chabris	Bureau 18/08/2023
E. ASSGT / EPCC	AS St Gaultier + ES Pont Chretien	Bureau 18/08/2023
E. GATINES / VICQ 1	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
E. REUILLY /CŒUR VAL	US REUILLY + SPC MASSAY + JS MONTAGNE ST GEORGES + SP GRACAY	Bureau 05/09/2023
E. EGUZON /ASMO/SCO	CS Eguzon + ASMO + ES SCO	<b>CD du 19/09/2023</b>
<b>U11</b>		
E. BERRY SUD 1	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
E. BERRY SUD 2	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
E. FC2MT / USYP / CHAR 1	FC2MT + US Yzeures Preuilley + AS Charnizay St Flovier	Bureau 18/08/2023
E. FC2MT / USYP / CHAR 2	FC2MT + US Yzeures Preuilley + AS Charnizay St Flovier	Bureau 18/08/2023
E. SCO / EGUZON	E. St Plantaire Cuzion Orsennes + CS Eguzon	Bureau 18/08/2023
E. CHABRIS / POULAINES 1	AS CHABRIS + ES POULAINES	Bureau 18/08/2023
E. CHABRIS / POULAINES 2	AS CHABRIS + ES POULAINES	Bureau 18/08/2023
E. ASSGT / EPCC	AS St Gaultier + ES Pont Chretien	Bureau 18/08/2023
E. GATINES / VICQ 1	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
E. GATINES / VICQ 2	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
<b>U9</b>		
E. BERRY SUD 1	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
E. BERRY SUD 2	US La Châtre + FC Bas Berry	Bureau 18/08/2023
E. EGUZON / SCO	ES Eguzon + ES SCO	Bureau 18/08/2023
E. EGUZON / SCO	ES Eguzon + ES SCO	Bureau 18/08/2023
E. GATINES / VICQ 1	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
E. GATINES / VICQ 2	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
E. PONT CHRETIEN	AS St Gaultier T + ES Pont Chrétien	<b>CD du 19/09/2023</b>
<b>U7</b>		
E. BERRY SUD 1	US La Châtre + FC Bas Berry	
E. BERRY SUD 2	US La Châtre + FC Bas Berry	
E. GATINES / VICQ 1	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
E. GATINES / VICQ 2	US Gatines + La Vicquoise	Bureau 05/09/2023
E. ASSGT EPCC	AS St Gaultier + ES Pont Chretien	Bureau 05/09/2023
<b>FEMININES à 8</b>		
E. SASSIERGES ST G. - P. AMBRAULT	EC Sassierges St Germain + P. Ambrault	Bureau 18/08/2023
E. EGUZON/SCO	CS Eguzon + ES SCO	Bureau 18/08/2023

- Demande de l'AC Villers de constituer une entente entre les groupements VIF et M2V avec comme club support AC Villers. Le club support ne peut pas être un club appartenant à l'un des deux groupements. Le Comité de Direction ne peut déroger à l'article 39 ter des Règlements Généraux et de ce fait valider la demande d'entente.
- Demande radiation club : AS Craquelins (spécifique Futsal) demande transmise à la Ligue CVL.
- Affiliation en cours : AS Black Roosters

## 2- Demande de médaille dirigeant méritant

- Monsieur Daniel POITEVIN (CA Saint Genou). Dans l'attente de son dossier, le Comité de Direction donne son accord de principe.

### III - Communications des Commissions

#### 1. Commission Sportive

- Le Comité de Direction valide l'ensemble des calendriers seniors et jeunes.
- Sur proposition de la sous-commission Foot Loisirs, le Comité de Direction valide les poules et charge cette dernière de la constitution des calendriers.

### Poule A

Clubs
USAP 1
SS BELABRE 1
FC VALP 36 1
BLACK ROOSTER CX 1
EGC TOUVENT CX 1
ES MERS MONTIPOURET 1
AS NIHERNE 1
JS PRUNIER 1
ES VINEUIL BRION 1

### Poule B

Clubs
US 3C 1
ETOILE CX 1
ES ETRECHET 1
US BORDOISE 1
E. SASSIERGES/AMBRAULT 1
SC SEGRY 1
FC VALP 36 2
AS NEUVY PAILLOUX 1
US VOUILLON 1
E. BERRY DUD 1

Le Comité de Direction autorise l'US Reully à s'engager en championnat vétérans et coupe vétérans organisés par le District du Cher pour la saison 2023/2024.

#### - Coupe de l'Indre

1<sup>er</sup> tour de la Coupe de l'Indre 1/10/2023 (report des rencontres des clubs qualifiés en Coupe de France et Coupe du Centre le 15/10/2023)

- 2<sup>ème</sup> tour : 19 novembre 2023
- 16<sup>ème</sup> finale : 10 décembre 2023 ou 7 janvier 2024
- 8<sup>ème</sup> finale : 28 janvier 2024
- ¼ finale : 11 février 2024
- ½ aller : 3 mars 2024
- ½ retour : 31 mars 2024
- Finale : Samedi 27 avril 2024

### 3- Département Jeunes et Technique

#### 2.1- Matthieu GUILLAIN

- Début de saison encourageant (augmentation significatives des équipes engagées des U7 à U18)  
 - Réforme de la formation des éducateurs bénévoles : une formation des formateurs se tiendra au District les 25 septembre et 19 octobre ; demande prise en charge repas du midi. Accepté

Suite à l'évolution des formations des éducateurs, il est nécessaire de changer les appellations : Certificat Fédéral de Football en Certificat Fédéral d'Initiateur.

Au vu de la volonté de la DTN qui est une équipe, un éducateur formé, il est important de réfléchir au statut des éducateurs et à ses obligations d'encadrements.

Le président précise que ce dossier sera remis à l'ordre du jour d'un prochain Comité de Direction.

- Renouvellement de la demande de matériel pédagogique : le trésorier prend en charge le dossier.



- Demande du département JT2F : peut-on doter de doudounes les éducateurs investis dans ces commissions.

## **2.2 – Aniss ZOUALA**

- Format des championnats bi-départementaux Indre / Cher : après concertation avec l'équipe technique du Cher, demande que soit géré l'ensemble de ces championnats par l'un des Districts en alternant d'une saison à l'autre. Avis favorable du Comité de Direction. Il est toutefois indiqué que l'absence d'harmonisation des cotisations, droits et pénalités entre les deux Districts portent à confusion pour les clubs engagés dans ces championnats.

- évolution du championnat seniors féminin : 22 équipes engagées en championnat à 8 cette saison contre 18 la saison dernière. Nécessité de créer un championnat à 11 dès la saison prochaine sur volontariat.

- Commission féminisation du 21 septembre : deux sujets sont à l'ordre du jour

- Animation « Octobre Rose » : le Comité de Direction valide la proposition d'un euro donné par but marqué par toutes les équipes féminines du District sur le mois d'octobre 2023.
- Préparation du séminaire des dirigeantes le 4 novembre 2023 après le rassemblement U11F.

- Les deux conseillers techniques (DAP et PPF) sont retenus par la Ligue CVL pour le festival foot U13 (absence du 7 au 10 juin)

- problèmes sur la section sportive de Levroux cette saison puis La Châtre à court terme, comment pallier l'absence des éducateurs ? Le président précise que les clubs supports doivent s'organiser pour faire fonctionner la classe foot à laquelle ils sont rattachés.

## **4- Commission des arbitres**

Intervention de Didier GATEFIN –

UNAF : Loto 7 octobre à Belle Isle (ouverture des portes 20 h 30).

Intervention de Faouzi JAWADI :

- bon fonctionnement de la Commission des arbitres conformément à l'organigramme proposé :

- La FIA géré par Lucas BAUDON.
- suivi des jeunes arbitres : Mohamed LABRINSSI et sous-commission formation
- 2 candidats Ligue : Allan DEVILLE en tant que spécifique assistant et Fabrice LORY (R3)
- 3 candidats jeunes arbitres Ligue
- Première formation continue pour les jeunes arbitres le 23 septembre, puis une rencontre chaque mois.
- Test TAISA à la Margotière Châteauroux le samedi 30 septembre
- Prochaine CDA le 27 septembre

## **5- Commission de discipline**

- Demande des instructeurs :

- avoir accès aux procès-verbaux de la Commission de Discipline. Le Comité de Direction ne peut pas donner un avis favorable, cette disposition serait contraire aux principes de la CNIL
- Demande d'effectuer une formation sur l'instruction : la demande est transmise à la Ligue CVL
- La Commission de Discipline souhaite interdire les confrontations en visio-conférence. Le service juridique de la Ligue sera interrogé.

- Suite à plusieurs propos tenus par des licenciés sur les réseaux sociaux, la commission de Discipline a tenu à rappeler les conséquences de tels comportements inappropriés.  
*« Propos diffusés sur les réseaux sociaux : La commission de discipline tient à rappeler la réglementation fédérale en vigueur concernant les propos relayés sur les réseaux sociaux, issus du Règlement et Barème Disciplinaire, annexe 2 aux règlements Généraux de la FFF :*  
*2.1 Les agissements répréhensibles :*  
*Chaque club est responsable des faits commis par un assujetti qui lui est rattaché. Les assujettis peuvent faire l'objet de poursuites disciplinaires et éventuellement être sanctionnés, dans le cas où ils ont été les auteurs d'une des fautes disciplinaires suivantes, au moins : ...*  
*d/ « Tout comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur, à l'image ou à la considération de la FFF, de ses Ligues ou Districts, de la Ligue de Football Professionnelle, d'un de leurs dirigeants, d'un assujetti ou d'un tiers, ou, plus généralement du football Français. »*  
*2.2 L'étendue du pouvoir disciplinaire :*  
...  
*« Le fait de commettre des agissements répréhensibles par le biais des réseaux sociaux ou de tout autre support de communication, donne lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires. »*  
...

## V – Autres Communications

- Joel LEBLANC participera à la réunion emploi formation des clubs le jeudi 21 septembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Président  
Marc TOUCHET



Le Secrétaire Général  
Jacques BREJAUD



Bilan Association

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et développement				
- Droits de propriété industrielle				
- Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
- Fonds commercial				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Installations techniques, matériel & outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
- Avances & acomptes versés sur commandes				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Immobilisations financières				
- Participations et Créances rattachées				
- Autres titres immobilisés				
- Autres				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés				
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 056 519,77</b>	<b>728 036,43</b>	<b>328 483,34</b>	<b>55,91</b>
	8 442,20	8 442,20	8 442,20	1,26
	7 817,77	7 817,77	7 817,77	1,20
	117 754,49	117 754,49	117 754,49	15,79
	15,00	15,00	15,00	0,00
	162 293,68	162 293,68	162 293,68	20,88
	1 754,00	1 754,00	1 754,00	0,23
<b>TOTAL (II)</b>	<b>288 361,76</b>	<b>288 361,76</b>	<b>279 260,48</b>	<b>44,39</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 354 881,53</b>	<b>728 036,43</b>	<b>626 645,10</b>	<b>100,00</b>

Bilan Association

DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL ASSOCIATION BILAN PASSIF

Présenté en Euros

Période du 01/07/2022 au 30/06/2022

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)
	Montant	%	
<b>FONDS PROPRES</b>			
Fonds propres sans droit de reprise			
- Fonds propres statutaires			
- Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
- Fonds statutaires			
- Fonds propres complémentaires			
- Réévaluation			
- Réserves			
- F. Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
- Autres			
- Autres réserves			
Excédent ou déficit de l'exercice			
Situation nette (sous total)			
Fonds propres disponibles			
Surplus ou déficit de l'exercice			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>510 296,19</b>	<b>91,41</b>	<b>530 770,36</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEBIES</b>			
Fonds reportés des aut. legs ou donations			
Fonds dédiés			
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (II)</b>	<b>34 211,00</b>	<b>6,46</b>	<b>33 406,00</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes financières à court terme			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>82 337,91</b>	<b>13,34</b>	<b>64 923,59</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>626 845,10</b>	<b>100,00</b>	<b>629 099,95</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Donc en nature restant à vendre			
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>			

# COMPTE DE RESULTAT

DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL ASSOCIATION 91 ALLEE DES PLATANES 36000 CHATEAUROUX

## Compte de Résultat Association

<b>DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL ASSOCIATION</b>	
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	
Période du 01/07/2022 au 30/06/2023	Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>							
Cotisations							
Ventes de biens et services							
- Ventes de biens	66 698,37		74 108,67		-7 410		-9,99
- dont ventes de dons en nature							
- Ventes de prestations de services	39 080,80		34 347,50		4 733		13,78
- dont parrainages							
Produits de tiers financeurs							
- Concours publics et subventions d'exploitation	216 591,04		195 272,33		21 319		10,92
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable							
- Ressources liées à la générosité du public							
- Dons manuels							
- Mécénats							
- Legs, donations et assurances-vie							
- Contributions financières	1 300,00		1 623,00		-323		-19,89
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	40 565,01		22 121,53		18 444		83,38
Utilisations des fonds dédiés							
Autres produits	53 083,36		33 312,82		19 771		59,35
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>417 318,58</b>		<b>360 785,85</b>		<b>56 533</b>		<b>15,67</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>							
Achats de marchandises	15 585,74		17 643,19		-2 058		-11,65
Variations stocks							
Autres achats et charges externes	159 238,50		93 852,45		65 386		69,67
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés	2 940,19		2 542,99		398		15,66
Salaires et traitements	154 497,53		144 726,67		9 771		6,75
Charges sociales	55 737,68		50 235,80		5 502		10,95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	40 630,51		39 196,39		1 434		3,66
Dotations aux provisions	805,00		3 879,00		-3 074		-79,24
Reportes en fonds dédiés							
Autres charges	5 210,97		5 011,91		199		3,97
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>434 646,12</b>		<b>357 088,40</b>		<b>77 558</b>		<b>568,67</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-17 327,54</b>		<b>3 697,45</b>		<b>-21 024</b>		<b>-568,67</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			0,11				
Autres intérêts et produits assimilés	1 342,27		427,75		915		214,29
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 342,27</b>		<b>427,86</b>		<b>915</b>		<b>214,29</b>
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées			1,63		-1		-100,00
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
<b>Total des charges financières (IV)</b>	<b>1,63</b>		<b>1,63</b>		<b>-1</b>		<b>-100,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 342,27</b>		<b>426,23</b>		<b>916</b>		<b>215,02</b>

**DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL ASSOCIATION**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 30/06/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-15 985,27</b>	<b>4 123,68</b>	<b>-20 108</b>	-487,69
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion	2 453,62		2 453	N/S
Sur opérations en capital	16 565,68	16 564,93	1	0,01
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>19 019,30</b>	<b>16 564,93</b>	<b>2 455</b>	14,82
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	6 942,52		6 942	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>6 942,52</b>		<b>6 942</b>	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>12 076,78</b>	<b>16 564,93</b>	<b>-4 488</b>	-27,08
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	437 680,15	377 778,64	59 902	15,86
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	441 588,64	357 090,03	84 498	23,66
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-3 908,49</b>	<b>20 688,61</b>	<b>-24 596</b>	-118,88
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

Annexe 2 – Budget prévisionnel 2023-2024



PREVISIONNEL CHARGES SAISON 2023/2024

Compte	Charges	Montant	Compte	Produits	Montant
<b>ACHATS MATIERES PREMIERES</b>			<b>PRODUCTIONS VENDUES</b>		
601200	Achats livres brochures	1 000,00	701131	Ventes livres	600,00
605000	Achats équipements	500,00	702100	Cotisations district	4 800,00
607100	Achats récompenses /objets promo	10 000,00	702500	Amendes disciplines	44 000,00
	<i>sous total</i>	<i>11 500,00</i>	702501	Amendes sportives	8 000,00
<b>ACHATS NON STOCKES</b>			702600	Amendes absences A. G.	1 000,00
606100	EDF	10 500,00	702700	Amendes Statuts arbitrages	4 800,00
606150	EAU	200,00	702800	Amendes Absences convocations	500,00
606200	Carburant	3 600,00	707100	Ventes marchandises tablettes	2 000,00
606210	Péages	1 000,00	708400	Recettes publicitaires	25 500,00
606300	Petit outillage	1 000,00	708550	Rembt frais déplacements	200,00
606400	Fournitures bureau	500,00	708600	Recettes stages	1 000,00
606410	achat tablettes	1 600,00	708750	Recettes manifestations	3 000,00
606600	licences dirigeants	1 000,00	708800	recettes diverses	4 600,00
606800	produits pharmaceutiques	50,00		<i>sous total</i>	<i>100 000,00</i>
	<i>sous total</i>	<i>19 450,00</i>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>			740000	Subvention FFF	36 000,00
612000	Crédit bail	10 100,00	740100	Subvention Ligue	115 500,00
613000	Locations immobilières	1 000,00	741000	Subvention ANS	10 000,00
613500	Locations mobilières	800,00	742000	Subvention Conseil Départemental	20 000,00
615200	Entretien siège	22 000,00	742200	Subvention Conseil Régional	0,00
615201	Entretien équipements	1 000,00	743000	Subventions diverses	1 000,00
615600	Maintenance	3 200,00	743500	Dons personnes	40 000,00
615650	Réparation matériels	1 000,00		<i>sous total</i>	<i>222 500,00</i>
616000	Primes assurances	4 150,00	<b>AUTRES PRODUITS</b>		
618400	Organisations stages	11 000,00	751000	Engagements équipes	49 007,00
621000	Personne extérieur entreprise	4 800,00	751100	Majorations jeunes	1 300,00
622600	Honoraire	6 000,00	751600	Recettes coupe Indre	4 500,00
622800	Frais formation salariés	300,00	751700	Recettes Legros	1 000,00
623000	Publicité	1 300,00	752300	Recettes coupe Indre féminines	500,00
624200	Déplacements arbitres	1 800,00	752400	Recettes coupe Bares	100,00
625000	Déplacements district	1 000,00	758000	Produits divers	3 000,00
625100	Déplacements commissions	2 000,00	772100	Produits sur exercices antérieurs	
625116	Déplacements observateurs	3 000,00	791000	Transfert de charges	17 500,12
625120	Déplacements délégués	500,00	791400	Transfert charges salariés	15 500,00
625300	Dons membres	40 000,00		<i>sous total</i>	<i>92 407,12</i>
625600	Hébergement	2 000,00			
625700	Réception	4 000,00			
626100	Frais postaux	250,00			
626300	Téléphone	5 800,00			
627800	Frais bancaires	300,00			
651000	Redevances pour brevets, licences	1 625,00			
658000	Charges de gestion courante	180,00			
658100	Cotisations	900,00			
658200	Dons	2 000,00			
	<i>sous total</i>	<i>132 005,00</i>			
<b>IMPOTS ET TAXES</b>					
633300	Participations formations	3 000,00			
	<i>sous total</i>	<i>3 000,00</i>			
<b>SALAIRES ET CHARGES SOCIALES</b>					
641000	Salaires	168 268,00			
645000	charges sociales	57 211,12			
	<i>sous total</i>	<i>225 479,12</i>			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
661600	intérêts cptes débiteurs	10,00	762200	Intérêts placements	1 500,00
	<i>sous total</i>	<i>10,00</i>			
<b>DOTATIONS AMORTISSEMENTS</b>					
681100	Amortissements	41 463,00	777000	Subventions investissements	16 500,00
	Dépréciation créances				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>432 907,12</b>		<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>432 907,12</b>



## ORDRE DU JOUR

**A 8 h 00** : Pointage des Clubs.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Le Samedi 7 Octobre 2023 Salle des Fêtes**  
**23, Chemin du Stade 36330 ARTHON**

**A 8 h 45** : début de l'Assemblée Générale

- 1- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (du 01.10.2022 paru sur le site Internet : <http://indre.fff.fr> le 28.10.2022)
- 2- Propos introductifs du Président
- 3- Rapport d'Activités 2022-2023 du Secrétaire Général
- 4- Affaires Financières :
  - . Rapport de gestion présenté par le Cabinet BSR
  - . Approbation du Bilan au 30.06.2023
  - . Approbation du compte de résultat 2022-2023
  - . Rapport du Commissaire aux Comptes
  - . Affectation du résultat de l'exercice
  - . Approbation du budget prévisionnel 2023-2024 présenté par le Trésorier
- 5- Proposition Règlement Championnat
- 6- Remise de médailles
- 7- Présentation partenaire EC Consulting
- 8- Intervention de l'Equipe Technique Départementale
- 9- Questions diverses
- 10- Intervention des personnalités

Le Président,  
M. TOUCHET

Le Secrétaire Général  
J. BREJAUD